



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire et l'Assemblée Générale Ordinaire du club qui auront lieu le **Samedi 16 novembre 2024 à partir de 18h à « Espace Teste » à Montélimar.**

Lors de l'assemblée générale ordinaire il sera procédé **au renouvellement du conseil d'administration.** Il est demandé à toute personne souhaitant se présenter de se faire connaître auprès de la secrétaire Christine BOURRY avant le 10 novembre 2024.

À l'issue des AG un apéritif sera servi. Il sera suivi d'un repas au restaurant de l'Espace Teste. Le prix du repas est de **15€ pour les licenciés du club et 25 € pour les autres participants.**

Afin de se compter et réserver les repas, il est impératif de nous retourner, pour le **VENDREDI 08 NOVEMBRE 2024 AU PLUS TARD** le bon à découper ci-dessous dûment complété et **accompagné du règlement correspondant.**

Le bureau du St James Vélo Club

NOM :.....

PRENOM.....

Nombre de licenciés.....X15 € = – Nombre d'invité.....X 25 €=€

Ci- joint chèque d'un montant de.....€, libellé à l'ordre du S.J.V.C.-Montélimar

Courrier à adresser à :

**S.J.V.C. –MONTE LIMAR
Maison de la vie Associative
1 avenue St Martin
26200 MONTE LIMAR**

Club affilié à la FFC Comité Auvergne Rhône Alpes N°4126033 et FSGT sous le N°03351
Agrément ministériel à la jeunesse et aux sports N° 2687031 arrêté N° 2389 du 18 mai 1987.
Siret 441 289 816 00015

**Siège: Maison de la vie associative-1 avenue St Martin 26200 MONTE LIMAR
Site : www.sjvc-montelimar.fr**